

QUAND UN ROI DE FRANCE ENTRAINE SON PAYS DANS LA TRAGEDIE ALGERIENNE

Entre 1825 et 1830, la France a connu l'époque de la Restauration des Bourbons avec les frères de Louis XVI décapité en 1793. Ce fut successivement Louis XVIII, 1815-1825, puis Charles X. 1825- 1830

Ce dernier roi, médiocre politique au demeurant aimable et sensible aux problèmes de ses sujets restait attaché aux conceptions et valeurs de l'Ancien Régime, À son avènement, sa priorité fut de conserver la charte constitutionnelle octroyée par son frère dix ans plus tôt. Son règne fut pour la France une période de stabilité politique et de prospérité économique. Mais ce n'était pas une fin politique. Il n'avait rien appris, ni oublié du passé. Contraint de céder devant les émeutes parisiennes de fin juillet, il finit par abdiquer en 1830 pour n'avoir rien compris aux revendications populaires.

UN CONTENTIEUX AVEC LE DEY D'ALGER

La Résidence d'Alger s'étendait depuis la frontière du Maroc jusqu'à celle de la Tunisie. Elle groupait sur son territoire des Berbères, des Arabes descendant des anciens conquérants des Juifs adonnés au négoce, des Maures, enfin des Turcs minoritaires qui reconnaissaient la suzeraineté du sultan d'Istanbul sur le dey.

Le dey de la résidence d'Alger Hussein avait offert à la Convention toutes facilités pour faire des achats de blé et consenti aussi par la suite sous le Directoire un prêt d'argent sans intérêts. Cette dette, non honorée au fil des régimes successifs, fut à l'origine d'un refroidissement des relations entre le Dey et le consul de France Pierre Deval. Un agent diplomatique avisé aurait peut-être réussi à le calmer. Le 30 avril 1827, Deval fut reçu en audience. Hussein était fort excité. La discussion s'échauffa et le dey s'oublia jusqu'à frapper l'envoyé français de trois coups de chasse mouche.

A Paris, on envoya le capitaine de vaisseau Collet devant Alger avec ordre que le dey vint à son bord ou d'envoyer une députation pour présenter des excuses. Les ports de la Régence furent déclarés en état de blocus. Aux yeux du capitaine Collet une démonstration navale ne pouvait qu'être diversion. L'affaire fut portée devant le conseil du roi en octobre 1827. Le ministre de la Guerre soutint cette opportunité, mais une partie des forces navales restait engagée dans l'archipel des îles grecques. Le blocus continua sans peu de dommages pour les Algériens. Une tentative de conciliation eut lieu à Alger, mais elle échoua. Au moment de quitter la côte algérienne, la flotte française subit une canonnade de 80 boulets. Ces

nouvelles destructrices de tout espoir de paix obligèrent le Premier ministre français, le prince de Polignac à envisager des mesures plus radicales.

LES PREPARATIFS

Le pacha d'Égypte, Méhémet Ali, soucieux d'agrandir ses territoires, intéressé, fit savoir au gouvernement français qu'il était prêt à se substituer aux Français. Au départ le gouvernement de Paris accueillit l'offre avec intérêt. L'économie pouvait être grande en hommes et en argent. Au sein du conseil, des objections apparurent. Quelle déchéance de faire appel à un barbare pour en châtier un autre ? Le prince de Polignac tint bon et fit savoir que la France acceptait l'offre de Méhémet Ali. Les puissances européennes commencèrent à railler le projet. Entre toutes, l'Angleterre fit connaître son désaccord et intervint auprès du sultan pour s'y opposer. Celui-ci apposa son veto par un firman. La France ridiculisée finit par céder et s'engagea seule dans l'aventure qui devait lui coûter très cher au fil des années.

Après avoir consulté divers amiraux sur les chances de l'entreprise de prendre Alger, le conseil décida que le débarquement aurait lieu à l'ouest de la ville à Sidi Ferruch et le 7 février 1830, le roi ordonna à la flotte de se préparer à l'appareillage. L'Angleterre fit alors éclater son courroux auprès des ambassadeurs respectifs. Elle ne saurait tolérer une telle expédition contre le dey. L'obstination de la France de se dérober, la persistance de l'Angleterre de solliciter des précisions rendirent les rapports de plus en plus malaisés.

Comme il fallait l'accord de la Chambre des députés, hostile dans sa majorité à l'expédition, le roi décida de la dissoudre par ordonnance le 13 mai 1830.

Les préparatifs demandèrent trois mois. La marine fut confiée au vice-amiral Duperré pas très convaincu et l'armée de terre au général de Bourmont. Ce que la France préparait, elle le publia le 7 avril en indiquant les noms des chefs et les effectifs. Pour le moment, son intention n'était pas de conserver la Régence, mais d'obtenir l'établissement d'un nouveau gouvernement algérien pour payer les frais engagés. Les relations entre l'Angleterre se tendirent quand on apprit l'arrivée du général Bourmont à Marseille le 24 avril. À la fin du mois toute la flotte était réunie, une dizaine de vaisseaux, une vingtaine de frégates une soixantaine d'embarcations de moindre importance et 35 000 hommes de troupes. Le 14 juin, le débarquement eut lieu en Algérie, dans la baie à Sidi Ferruch à 60 km à l'ouest d'Alger. Quand à Londres on apprit l'événement, Lord Aberdeen membre du cabinet britannique en fit compliment à l'ambassadeur de France en ces termes :

« Je vous félicite, Monsieur le duc pour l'heureuse arrivée de votre flotte, mais je vous féliciterai bien plus cordialement de son retour. »

L'ATTAQUE DE SIDI FERRUCH

Le dey Hussein s'était longtemps flatté que la colère de la France s'évanouirait en menaces. Quand il apprit qu'une véritable expédition s'organisait, il commença à s'inquiéter. La milice turque était sa principale ressource. Il envoya son gendre Ibrahim à Oran et Constantine pour tenter de lever des troupes contre les infidèles. Il eut été sage de les masser au contact des Français. Les troupes d'Afrique débarquèrent le 14 juin 1830 à la presqu'île de Sidi Ferruch à 30 km à l'ouest d'Alger. Elles avaient pour objectif de prendre à revers la forteresse d'Alger, réputée invincible depuis l'attaque des troupes espagnoles de Charles Quint au XVI^e siècle, d'où son surnom *du palais de l'empereur*. Les Français ne rencontrèrent qu'un petit détachement d'une batterie côtière vite submergée et 1 000 habitants environ commencèrent à quitter la ville d'Alger. L'armée du dey se rassembla un peu tard sur les hauteurs de Staouéli à 5 km au sud de la baie de Sidi Ferruch, l'élément le plus solide étant la milice turque. Les Kabyles lâchèrent pied et entre 10 et 11h du matin, les batteries furent emportées. A Alger ce fut la stupeur. L'artillerie de siège française n'était pas encore débarquée.

LA PRISE D'ALGER

On se battit encore du 26 au 29 juillet par une forte chaleur et avec de grosses pertes. Le 28 juin, le débarquement du matériel, des pièces de siège des voitures fut complètement achevé. On n'était plus qu'à 6 km d'Alger. C'était un ouvrage rectangulaire s'élevant à plus de 200 m au-dessus de la mer. Les travaux d'approche commencèrent dans la nuit du 29 au 30 juin.

Le 10 juillet 1830³, Hussein Dey quitta Alger avec sa famille dont son épouse principale, Lalla Fatma, Il emmena aussi sa suite, un total de 110 personnes des deux sexes (dont son économe, son trésorier, des janissaires et ses esclaves et eunuques). Hussein réclama 30 000 sequins comme étant sa pleine propriété, disant qu'il les avait laissés à la Casbah. Le comte de Bourmont ordonna aussitôt de les lui remettre et l'autorisa à enlever les armes, meubles, étoffes et tapisseries qu'il désirait y conserver. Hussein Dey et sa suite embarquèrent sur

le navire français *Jeanne d'Arc* et arrivèrent à Naples le 31 juillet Le 25 octobre, il se fixa à Livourne et y demeura trois ans. Mais accusé d'intriguer pour favoriser un soulèvement de la population algérienne et d'entretenir un réseau d'espions en Europe et en Afrique du Nord, il fut exilé à Alexandrie pour être placé sous la stricte surveillance de Méhémet Ali, allié de la France. Il y mourut à une date qui n'est pas connue avec précision, mais qui se situerait autour de 1838.

LA REVOLUTION DE 1830

Le 9 juillet, un message transmis de Toulon par le télégraphe annonça la prise d'Alger. Ce fut pour Charles X une grande et dernière joie. Empêtré dans une crise intérieure animée par l'opposition, il lui fallait bien cette nouvelle. Il tenta un coup de force. Se fondant sur l'article 14 de la Charte lui conférant le droit de promulguer les ordonnances « nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État », il prépara et signa quatre ordonnances, par lesquelles la liberté de la presse était suspendue, la Chambre dissoute (elle n'eut pas le temps de siéger), la loi électorale modifiée, réduisant encore le nombre d'électeurs, les prochaines élections fixées au 6 et 13 septembre.

La publication de ces ordonnances marqua le terme de la seconde Restauration : Paris se souleva et, après les combats des 27, 28 et 29 juillet), Charles X, réfugié à Rambouillet, abdiqua en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux (2 août 1830), mais le 7 août, la Chambre des députés déclare le trône vacant et y appela son cousin le duc d'Orléans Louis-Philippe I^{er}. Le souverain déchu gagne l'Angleterre, vécut à Holyrood (Écosse) puis à Prague avant de mourir à Görz (aujourd'hui Gorizia en Italie), ayant connu, en tout, plus de trente ans d'exil.

LA POURSUITE DE LA GUERRE EN ALGERIE

Aucun plan de conquête n'avait été arrêté pour l'Algérie. Pour occuper la troupe, on se lança dans quelques raids. Les Algériens répondirent en harcelant les Français dès qu'ils s'éloignaient de leurs bases. Zouaves et spahis (anciens fidèles du dey d'Alger ralliés à la France), se faisaient tirer comme des lapins lors de la corvée d'eau. En représailles, le général Savary de Rovigo, ancien ministre de la Police sous Napoléon, fit raser des villages entiers. Les vergers furent détruits. En 1833, le pays entier est déjà prêt à s'embraser, il ne lui manquait qu'un chef. Ce fut le moment que choisit un jeune homme de 25 ans pour sortir de l'ombre. Abd el- Kader, le fils d'un marabout (chef religieux) vénéré de la région de Mascara, dans le Nord-Ouest. Fédérant les tribus, qui le désignèrent émir, il isola

Oran en attaquant les caravanes de ravitaillement. Les Français répliquèrent en massacrant ses soutiens, en pillant les récoltes, en enlevant femmes et enfants. Après plus d'un an de combats, le général Desmichels accepta de négocier avec Abd el-Kader. Un traité, conclu le 26 février 1834, permit à ce dernier de garder autorité sur tout l'Ouest algérien et même d'obtenir la livraison de 400 fusils afin de pacifier la région. Tâche dont il s'acquitta avec un grand zèle : les tribus furent soumises par le fer ou séduites par les discours de l'émir.

La présence française de l'Algérie fut maintenue par Louis- Philippe et ses successeurs (II^e République, Second Empire, III^e et IV^e République) avec les conséquences que l'on sait. Les Anglais avaient raison. Charles X aurait mieux fait de s'abstenir. Il aurait évité bien des drames.

Christian ROCHE